



COLLÈGE BOURGET

*Un monde de passions
depuis 1850*

COÛTS AU SECTEUR PRIMAIRE ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Frais initiaux

- Ouverture de dossier 50 \$

Frais d'admission ou de réadmission (non remboursables) 200 \$

Frais obligatoires

- Scolarité* 3 280 \$
- Frais afférents 340 \$
 - Assurance accidents + service de santé 30 \$
 - Fonds des élèves 85 \$
 - Matériel pédagogique, frais technologiques et prêt des manuels scolaires 225 \$
- Association des parents 20 \$

Total des frais obligatoires : 3 640 \$

Frais variables

- Fournitures scolaires : peut varier entre 40 \$ et 95 \$ selon les degrés
- Uniforme et souliers : les frais de l'uniforme sont fixés par le fournisseur

Frais facultatifs

- Périodes d'étude différenciation **ou** 460 \$
 - Service de garde de 15 h 05 à 15 h 45 460 \$
 - Animation du midi (**déductible d'impôt**) 450 \$
 - Transport externe selon le circuit
 - Service annuel des dîners
 - Année complète (petites portions) 1 125 \$
 - Repas à l'unité (petite portion) 7,25 \$
 - Année complète (grandes portions) 1 350 \$
 - Repas à l'unité (grande portion) 8,75 \$
 - Service de garde (soir seulement de 15 h 50 à 17 h 45)
 - Annuel 800 \$
 - Occasionnel (tarif par soir) 9 \$
- (déductible d'impôt pour une année complète seulement)

***Un montant de 3 700 \$ sera ajouté à ces frais pour un élève né hors Québec dont son domicile principal est à l'extérieur du Québec (voir le document « Règles budgétaires au secteur primaire »).**